



snu.travailemploi@free.fr



## SECTION DDTEFP DE LA HAUTE-GARONNE

### COMMUNIQUE DE PRESSE

Le lundi 3 janvier 2005, le préfet de la Haute-Garonne donnera une conférence de presse au sujet de la mise en place de la charte Marianne.

Cette charte regroupe un certain nombre de critères pour améliorer les relations entre l'administration et ses usagers, notamment en terme d'accueil et de réponse aux demandes formulées (délais d'attente, formulation des courriers, réception du public).

En qualité de représentants syndicaux attachés au service public, nous nous félicitons de vouloir rendre le service public encore plus efficace.

Cependant, derrière les grandes déclarations et les belles vitrines, la réalité est moins brillante.

Nos services travail – emploi sont de plus en plus menacés, soit par la décentralisation, soit par la réforme de l'Etat, et de plus les effectifs annoncés pour 2005 seront en diminution pour la région Midi-Pyrénées, tous départements confondus.

Qui demain fera vivre la charte Marianne ?

Les difficultés de fonctionnement de nos services sont déjà réelles même si la vitrine du Service accueil – Renseignements, lustrée de neuf, donne l'illusion que tout va bien. Dans l'arrière-boutique les piles de dossiers s'entassent.

Par exemple, le délai moyen de traitement d'un dossier à la cotorep est de 180 jours, six mois pour faire bref, et les agents surchargés ne peuvent plus répondre régulièrement aux appels téléphoniques. Plus de 10 000 dossiers sont en instance. Les conditions dans lesquelles l'utilisateur de la cotorep, par définition handicapé, est reçu sont tout simplement inadmissibles. Voilà un aperçu de cette cotorep que l'on ne saurait voir. En sera-t-il question le 3 janvier prochain ?

De plus, les acquis sociaux sont battus en brèche : c'est sur un droit du travail régressif que les agents doivent informer de plus en plus souvent des personnes démunies et ils ne sont que 25 inspecteurs ou contrôleurs du travail pour assurer l'application de ce droit dans plus de 30 000 établissements qui occupent plus de 320 000 salariés en Haute-Garonne.

L'habillage et les effets d'annonce ne font que masquer la dégradation des conditions de travail des agents des services publics, génératrice de la dégradation du service rendu.

L'administration met des moyens financiers ponctuels pour dérouler un tapis rouge sous les pieds du citoyen non averti.

Nous syndicalistes, nous refusons ce jeu de dupes et défendons un service public authentique qui ne joue pas uniquement sur le vernis mais se préoccupe fondamentalement des droits et de la protection des personnes et des institutions qui les représentent.